

PRESTATIONS DE MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES SITES METROPOLITAINS DE L'IFREMER

Procédure d'intervention spécifique
Prestation de maintenance
multi technique - Lot 8 Bretagne

Fiche SPE 02 – Les laboratoires accréditées - 221

Table des matières

1. Objet de la présente Fiche	4
1.1. Détail des installations concernées	4
1.2. Localisation des installations	4
2. Prestations complémentaires nécessaires	4
3. Modalités spécifiques d'interventions	4

1. Objet de la présente Fiche

La présente fiche a pour objet de présenter les modalités spécifiques (actions et/ou modalités de réalisation d'actions) aux actions de maintenance, entretien et exploitation venant en complément des modalités générales définies aux cahiers des charges du marché pour l'installation suivante :

- Laboratoire Métrologie au bâtiment 221

1.1. Détail des installations concernées

Ce laboratoire Métrologie au bâtiment 221 – pièces 221.00.38 et 221.00.39 renferme des équipements d'analyse soumis à accréditation Cofrac.

Cette accréditation a nécessité l'établissement d'une procédure spécifique sur l'entretien maintenance réalisé dans ce laboratoire.

1.2. Localisation des installations

Voir inventaire des installations concernés par ces 2 locaux.

2. Prestations complémentaires nécessaires

Pas de prestation complémentaire nécessaire.

3. Modalités spécifiques d'interventions

Les modalités spécifiques dans ce laboratoire sont définies dans la procédure en annexe de cette fiche.

Annexe :

Ifremer
Centre de Brest
Département Recherches et Développement Technologiques
Laboratoire Détection, Capteurs et Mesures
CS 10070 - 29280 PLOUZANÉ
Tél. 02.98.22.41.51
Télécopie 02.98.22.42.35

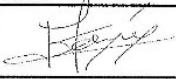
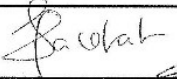
PROCEDURE DU LABORATOIRE DE METROLOGIE DE L'IFREMER CENTRE DE BREST

Procédure de contrôle des services faits et évaluation des
fournisseurs de services faits.

2^{ème} édition – Avril 2014

N° MQ011

Exemplaire unique

	Rédigé	Validé	Approuvé
Nom	La Responsable Qualité du Laboratoire de Métrologie Mlle F. MAZEAS	La Responsable Technique du Laboratoire de Métrologie Mlle F. SALVETAT	Le Responsable Hiérarchique M L. DELAUNEY
Emargement			
Date	25.04.14	25.04.14	25/04/14

Ce document, propriété de l'IFREMER, ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation.

MQ011_ED2_04-14.docx

Ce document comporte au total 12 pages.

Page 1

SOMMAIRE

1. OBJET	3
2. REFERENCES.....	4
3. EXIGENCES DU LABORATOIRE POUR LES SERVICES FAITS	5
3.1. ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION.....	5
3.1.1. Exigences non évaluables	5
3.1.2. Exigences évaluables : critères d'évaluation et exigences	5
3.2. ENTRETIEN DES BAINS	5
3.2.1. Exigences non évaluables	5
3.2.2. Exigences évaluables : critères d'évaluation et exigences	5
3.3. LES COMPARAISONS INTER-LABORATOIRE.....	6
3.3.1. Choix du prestataire.....	6
3.3.2. Evaluation du prestataire	6
3.4. L'ETALONNAGE DES ETALONS INTERNES	6
3.4.1. Critères de sélection.....	6
3.4.2. Critères d'évaluation.....	6
4. CONTROLES DES EXIGENCES.....	8
4.1. CLIMATISATION ET BAINS.....	8
4.2. CIL ET ETALONS INTERNES	8
5. CAHIER DE LIAISON	9
6. EVALUATION DU FOURNISSEUR.....	10
7. ANNEXES.....	11

1. OBJET

Cette procédure est destinée à :

- présenter la méthode d'évaluation des services faits pour vérifier leur conformité aux exigences que nous nous sommes fixées,
- évaluer les fournisseurs de service fait critiques comme il est spécifié dans la norme ISO/CEI 17025.

2. REFERENCES

- Norme NF EN ISO/CEI 17025 « Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais. (Edition en vigueur).
- Manuel qualité (Edition en vigueur).

3. EXIGENCES DU LABORATOIRE POUR LES SERVICES FAITS

Le laboratoire a estimé plusieurs services faits critiques : l'entretien de la climatisation et des bains, les évaluations inter laboratoires et les étalonnages des étalons de référence.

3.1. ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION

Les conditions ambiantes sont définies comme il est indiqué dans le manuel qualité au chapitre « Locaux » et doivent être respectées.

3.1.1. Exigences non évaluables

Le personnel intervenant doit avoir des compétences en :

- électricité,
- gestion des climatisations.

3.1.2. Exigences évaluables : critères d'évaluation et exigences

Le laboratoire s'est fixé des critères d'évaluation dans ce domaine :

- Dysfonctionnement ponctuel :
 - rapidité d'intervention : sous 2 jours,
 - capacité à détecter le problème : détecté ou non,
 - capacité de réparation : réparé ou non.
- Entretien régulier (les tâches sont indiquées dans le tableau 1 présent en annexes):
 - fourniture d'un planning d'intervention,
 - respect des délais : intervention dans la semaine.
- Dans les 2 cas précédents :
 - rangement et remise en fonctionnement : fait ou non,
 - retour de l'information sous forme écrite pour la traçabilité des informations : sous deux semaines.

3.2. ENTRETIEN DES BAINS

Les sous-traitances relatives aux bains ne concernent que les parties électriques et le fonctionnement des groupes froids (les tâches sont indiquées dans le tableau 2 présent en annexes).

3.2.1. Exigences non évaluables

Le personnel intervenant doit avoir des compétences en :

- électricité,
- gestion des groupes froids.

3.2.2. Exigences évaluables : critères d'évaluation et exigences

Le laboratoire s'est fixé les critères d'évaluation suivants :

- Dysfonctionnement ponctuel :
 - rapidité d'intervention : sous 2 jours,
 - capacité à détecter le problème : détecté ou non,
 - capacité de réparation : réparé ou non.
- Entretien régulier (les tâches sont indiquées dans le tableau 2 présent en annexes):
 - fourniture d'un planning d'intervention,
 - respect des délais : intervention dans la semaine.
- Dans les 2 cas précédents :
 - rangement et remise en fonctionnement : fait ou non,
 - retour de l'information sous forme écrite pour la traçabilité des informations : sous deux semaines.

3.3. LES COMPARAISONS INTER-LABORATOIRE

Le laboratoire s'est fixé un critère de sélection et un critère d'évaluation pour les prestataires de comparaisons inter-laboratoire.

3.3.1. Choix du prestataire

Qu'ils disposent d'une accréditation pour les comparaisons inter-laboratoire, ou qu'ils soient reconnus dans le domaine de la métrologie.

3.3.2. Evaluation du prestataire

Le critère d'évaluation de la prestation est la fourniture d'un rapport clair.

3.4. L'ETALONNAGE DES ETALONS INTERNES

Le laboratoire s'est fixé des critères de sélection et des critères d'évaluations des prestataires d'étalonnage des étalons internes.

3.4.1. Critères de sélection

Les critères retenus par le laboratoire sont les suivants :

- accréditation du laboratoire dans les domaines recherchés,
- pouvoir fournir le niveau d'incertitudes demandé,
- disponibilité des créneaux demandés,
- délai de réponse à la demande de prestation sous trois semaines,
- capacité de conseil (disponibilité des interlocuteurs),
- suivi commercial.

3.4.2. Critères d'évaluation

Après chaque étalonnage, le laboratoire doit évaluer la prestation. Le laboratoire s'est fixé des critères d'évaluation.

- Qualité du relationnel :

LABORATOIRE DE METROLOGIE

- capacité de conseil,
- Suivi commercial.
- Transport :
 - Respect des précautions particulières de transport,
 - Etat des colis à réception.
- Respect des délais :
 - Devis sous 3 semaines,
 - Temps de parution des rapports sous 1 mois.
- Clarté des données et des rapports.
- Rapport /qualité pris.

4. CONTROLES DES EXIGENCES

4.1. CLIMATISATION ET BAINS

Le laboratoire s'est fixé deux contrôles par an (un contrôle avant la revue système et un second contrôle lors d'une réunion qualité) pour l'entretien régulier des climatisations et des bains. Lors du contrôle, une fiche de « contrôle des services » est ouverte. Toute personne du laboratoire peut évaluer les exigences en cochant les cases appropriées, signe et classe la fiche. L'évaluation est matérialisée.

En cas de non conformité des exigences, l'information est transmise au responsable qualité. Ce dernier relaie l'insatisfaction au service des moyens généraux qui fait suivre auprès du fournisseur.

4.2. CIL ET ETALONS INTERNES

A chaque inter-comparaison ou étalonnages d'étalon interne, une fiche « contrôle de Cil et Etalon interne » est remplie. En revue de direction, un bilan des prestataires est réalisé. Si le laboratoire est satisfait du prestataire d'étalonnage des étalons interne, le laboratoire s'autorise à ne pas refaire de sélection, les prestataires sont reconduits jusqu'à la prochaine revue de direction.

5. CAHIER DE LIAISON

En parallèle aux fiches de contrôle des services faits, un cahier de liaison a été mis en place et est installé dans le laboratoire. Il sera un point de relais des informations entre le personnel du laboratoire et les intervenants des sociétés de services faits.

6. EVALUATION DU FOURNISSEUR

Suite au contrôle des exigences, un bilan des fiches et des éléments contenus dans le cahier est fait et une évaluation des fournisseurs de services faits est faite en revue de direction et matérialisée dans le rapport de revue de direction.

7. ANNEXES

Tableau 1 : Maintenance de la climatisation

Appel d'offre des installations techniques
Centre de Bretagne - 2015 / 2018

Cassette plafonn�re	CASS					N� 26.07
T�ches � r�aliser	SB	M	T	S	A	Observations
Contr�le de l�tat g�n�ral				P		
Contr�le du filtre : nettoyage ou remplacement					P	Fr�quence augment�e si n�cessaire en fonction des besoins constat�s
Contr�le du fonctionnement des commutateurs Chaud/Froid/Ventilateur					P	
Contr�le du fonctionnement du thermostat					P	
Contr�le du fonctionnement de la r�gulation					P	
Contr�le des connexions �lectriques					P	
Contr�le des protections �lectriques					P	
Contr�le et d�poussi�rage de la batterie �vaporateur					P	
V�rification de l�tanch�it� des joints et des flexibles					P	
Contr�le de l�coulement et pompe de relevage �ventuelle					P	
Nettoyage du bac � condens�t					P	
Contr�le du filtre et remplacement si n�cessaire					P	
Contr�le et d�poussi�rage du moto ventilateur					P	
Nettoyage complet de l'unit� int�rieure					P	
Temps de base						
E:Exploitation / P:Pr�ventif / Pc: Pr�ventif conditionnel / Ost:Op�ration sous-trait�e / SB : Selon besoin						
S�curit�						
Respect des proc�dures de consignation Port des �quipements de protection individuelle						
Environnement						

LABORATOIRE DE METROLOGIE
Annexes

Tableau 2 : Maintenance des groupes frigorifiques.

Appel d'offre des installations techniques
Centre de Bretagne - 2015 / 2018

Groupe frigorifique à piston	GFP					N° 21.01
Tâches à réaliser	SB	M	T	S	A	Observations
Contrôle de la disponibilité			P			Attention pour toute intervention sur le circuit frigorifique remplir une fiche d'intervention sur circuit frigorifique
Contrôle des pressions HP / BP			P			
Relevé des températures d'eau en entrée/ sortie de l'évaporateur			P			
Relevé des températures d'eau en entrée/ sortie du condenseur			P			
Relevé des compteurs horaires			P			
Contrôle du niveau d'huile			P			
Contrôle de l'état anhydre du circuit			P			
Contrôle du système de préchauffage			P			
Contrôle du fonctionnement général				P		
Contrôle de la charge en fluide frigorigène				P		
Contrôle des pertes de charges du condenseur et de l'évaporateur				P		
Essai des pressostats HP/BP				P		
Essai de la sonde de présence d'eau évaporateur				P		
Essai du thermostat anti-gel				P		
Contrôle des intensités absorbées				P		
Contrôle de l'état de la ou des batteries(s)				P		Equipe de condenseur à air
Contrôle de l'état de la ou des ventilateurs(s)				P		Equipe de condenseur à air
Contrôle des connexions électriques des compresseurs				P		
Contrôle de l'isolement des compresseurs				P		
Changement du déshydrateur				P		
Test de facilité de l'huile				P		
Contrôle des plots antivibratoires				P		
Contrôle des manchons de dilatation				P		
Vidange en fonction des nombres d'heures de fonctionnement ou de résultat négatif des tests d'acidité				P		
Contrôle de l'état de caoutchucs				P		
Mesure des performances				P		
Contrôle de l'étanchéité des circuits frigorifiques >2 Kg					P	Attention remplir le certificat de recherche de fuite annuelle
Temps de base						
E:Exploitation / P:Préventif / Pc:Préventif conditionnel / Op:Opération sous-traitée / SB: Selon besoin						
Sécurité						
Respect des procédures de consignation						
Port des équipements de protection individuelle						
Environnement						
Attention pour toute intervention sur le circuit frigorifique remplir une fiche d'intervention sur circuit frigorifique						